



13^{ème} Journée du patrimoine culturel immatériel

Le patrimoine culturel immatériel dans la loi, et après?

Vendredi 13 décembre 2016 de 17h à 20h
au Musée du Quai Branly - Jacques Chirac / Salle de cinéma
Entrée libre dans la limite des places disponibles

En partenariat avec l'Institut des Sciences sociales du Politique (CNRS - ENS Cachan - Université Paris-Ouest) dans le cadre du séminaire "Nouveaux champs d'étude en droit du patrimoine culturel", la direction générale des Patrimoines du ministère de la Culture et de la Communication et la Commission française pour l'UNESCO

2016 marque le dixième anniversaire de la ratification par la France de la Convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – entrée en vigueur au niveau international la même année – ainsi que l'adoption de la nouvelle loi « Création, architecture et patrimoine » qui intègre le PCI dans la définition du patrimoine. A l'heure des bilans de cette décennie de mise en oeuvre sur le territoire national, que change cette inscription dans la loi et quels effets peut-on en attendre ? Ces questions seront débattues par des chercheurs spécialistes en droit comparé du patrimoine culturel immatériel, ainsi que des responsables d'administrations originaires d'autres pays européens ayant adopté une législation en faveur du PCI.

Ouverture et introduction :

Pascal Liévaux, chef du département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique, direction générale des Patrimoines, ministère de la Culture et de la Communication

Séverine Cachat, directrice du Centre français du patrimoine culturel immatériel, Maison des Cultures du Monde

Marie Cornu, directrice de recherche, CNRS, Institut des Sciences sociales du Politique, et secrétaire de la Commission nationale française pour l'Unesco

Modération :

Christian Hottin, directeur des études de l'Institut national du Patrimoine, département des conservateurs

Et par ordre alphabétique :

Sara Gonzalez Cambeiro, docteur en histoire, spécialiste de la gestion du patrimoine culturel immatériel en Espagne, responsable de la délégation de Labrit Patrimoine à Madrid

Anita Vaivade, chercheuse et maître de conférences, Académie de la Culture de Lettonie

Noé Wagener, maître de conférences en droit public, université Paris-Est Créteil

Maison des Cultures du Monde / 101 boulevard Raspail 75006 Paris / M° Saint-Placide ou N-D-des-Champs
Tel : 01 45 44 72 30 / www.festivaldelimaginaire.com

